

66
DE
66

DES NÈGRES.

283

suffiroient pour renverser ou modifier le système colonial. Cette révolution aura un mouvement accéléré, lorsque l'industrie et la politique, connoissant mieux leurs rapports mutuels, appelleront autour d'elles, dans les colonies, les pompes à feu, et tous les moyens mécaniques à l'aide desquels on abrège le travail, on facilite les manipulations; lorsqu'une nation énergique et puissante, à laquelle tout présage de hautes destinées, étendant ses bras sur les deux Océans Atlantique et Pacifique, élancera ses vaisseaux de l'un à l'autre, par une route abrégée, soit en coupant l'isthme de Panama, soit en formant un canal de communication, comme on l'a proposé, par la rivière Saint-Jean et le lac de Nicaragua; elle changera la face du monde commercial, et la face des empires. Qui sait, si l'Amérique ne se vengera pas alors des outrages qu'elle a reçus, et si notre vieille Europe, placée dans un rang de puissance subalterne, ne deviendra pas une colonie du nouveau Monde?

Il n'y a d'utile et de durable que ce qui est juste; aucune loi émanée de la nature ne place

un homme dans la dépendance d'un autre, et toutes les loix que la raison désavoue, sont par là même frappées de nullité. Chacun apporte, en naissant, son titre à la liberté (1); les conventions sociales en ont circonscrit l'usage, mais la limite doit être la même pour tous les membres de la cité, quelles que soient leur origine, leur couleur, leur religion. Si vous avez droit de rendre un autre homme esclave, disoit *Price*, il a droit de vous rendre esclave; et si l'on n'a pas droit de le vendre, personne n'a le droit de l'acheter.

Puissent les nations européennes expier enfin leurs crimes envers les Africains! Puissent les Africains, relevant leurs fronts humiliés, donner l'essor à toutes leurs facultés, ne rivaliser avec les Blancs qu'en talens et en vertu, oublier les forfaits de leurs persécuteurs, ne s'en venger que par des bienfaits, et dans les effusions de la tendresse fraternelle, goûter enfin la liberté et le bonheur! Dût-on ici bas n'avoir que rêvé ces avantages pour soi-même, il est du moins

(1) *Le Genty.*

consolant d'emporter au tombeau la certitude, qu'on a travaillé de toutes ses forces à les procurer aux autres.

P. S. Deux hommes de lettres très-distingués par leurs talens et leurs ouvrages, l'un Helvétien, et l'autre Américain, ont fait sur le manuscrit original de cet ouvrage des traductions allemande et anglaise, qui paroîtront incessamment, en Allemagne et dans les Etats-Unis d'Amérique.



F I N. .

TABLE
DES CHAPITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

- DÉDICACE aux amis des Noirs.* Pag. v
- CHAPITRE I^{er}. *Ce qu'on entend par le mot Nègres. Sous cette dénomination doit-on comprendre tous les Noirs? Disparité d'opinion sur leur origine. Unité du type primitif de la race humaine.* 1
- CHAPITRE II. *Opinions relatives à l'infériorité morale des Nègres. Discussion sur cet objet. Obstacles qu'oppose l'esclavage au développement de leurs facultés. Ces obstacles combattus par la religion chrétienne. Evêques et prêtres nègres.* 35
- CHAPITRE III. *Qualités morales des Nègres. Amour du travail, courage, bravoure, tendresse paternelle et filiale, générosité, etc.* 88

TABLE DES CHAPITRES. 287

CHAPITRE IV. *Continuation du même sujet.* Pag. 107

CHAPITRE V. *Notice biographique du Nègre Angelo Solimann.* 130

CHAPITRE VI. *Talens des Nègres pour les arts et métiers Sociétés politiques organisées par les Nègres.* 146

CHAPITRE VII. *Littérature des Nègres.* 176

CHAPITRE VIII. *Notices de Nègres et Mulâtres distingués par leurs talens et leurs ouvrages. Annibal, Amo, la Cruz-Bagay, Lislet-Geoffroy, Derham, Fuller, Bannaker, Othello, Cugoano, Capitein, Williams, Vassa, Sancho, Phillis-Wheatley.* 197

CHAPITRE IX. *Conclusion.* 273

FIN DE LA TABLE DES CHAPITRES.

ERRATA.

- Page 40, ligne 3, les; lisez, des.
43 4, seul; lisez, seule.
68 20, effacez sans doute.
91 14, Martique; lisez, Martinique.
108 13, Chanvalin; lisez, Chanvalon.
168 2, Hauway; lisez, Hanway.
245 3, sous tes auspices, lisez, sous ton gou-
vernement.



Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 1972

END

FIN